

# LA VACCINATION COMMENCE JEUDI 21 JANVIER AU VACCINODROME DE LA PRAIRIE

Tout est en place pour accueillir les Grand-Alésiens de plus de 75 ans souhaitant se faire vacciner, au gymnase de la Prairie, à Alès. Chaque candidat à la vaccination doit au préalable s'inscrire en ligne sur [doctolib.fr](https://doctolib.fr) afin d'obtenir un rendez-vous.

Le gymnase de la Prairie est à nouveau investi par les professionnels de santé. Cette fois, c'est un centre de vaccination qui s'installe afin d'administrer les premières vaccins sur le territoire du Pays Cévennes, soit environ 100 000 personnes concernées.

## Jusqu'à 500 personnes vaccinées par jour

Feu vert pour l'ouverture du centre de vaccination installé par les services d'Alès Agglo. *« C'est grâce à la formidable coopération qui existe entre les différents professionnels de santé sur le territoire, coordonnés par l'association Reseda et aux efforts du service Santé de l'Agglo, que ce centre a pu être installé en un temps record. Désormais, nous appelons la population à se faire vacciner. C'est l'une des conditions à la reprise d'une vie normale et de nos libertés »*, a indiqué Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération et 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Alès, lors d'une visite des installations mardi 12 janvier.

## Qui est concerné ?

La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans.
- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités suivantes :
  - L'obésité (IMC>30),
  - La BPCO et l'insuffisance respiratoire,

- L'hypertension artérielle compliquée,
- L'insuffisance cardiaque,
- Le diabète (de type 1 et de type 2)
- L'insuffisance rénale chronique,
- Les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans
- Le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
- La trisomie 21.

Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement. Les patients particulièrement vulnérables à la Covid concernés sont les suivants :

- atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
- atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
- transplantés d'organes solides
- transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
- atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
- atteints de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
- atteints de trisomie 21.

## Prendre rendez-vous

Si vous faites partie des personnes pouvant se faire vacciner, prenez rendez-vous :

- au centre de vaccination de la Prairie, gymnase 1, 177 chemin des sports : [doctolib.fr](http://doctolib.fr)
- au Centre Hospitalier Alès-Cévennes, 811 avenue du Docteur Jean Goubert : [doctolib.fr](http://doctolib.fr)
- 0 809 541 919
- en cas d'urgence : contactez le 15

Les jours de réservation ouvrent au fur et à mesure : consultez régulièrement le site.

Pour les personnes isolées ou ayant du mal avec l'inscription sur internet, il faut que les familles, plus à l'aise avec l'outil informatique, soient à leur côté comme l'a souligné Christophe Rivenq : « *Nous sommes à un moment de l'épidémie où la solidarité doit prendre tout son sens. La sortie du tunnel épidémique n'est plus très loin.* »

## Jusqu'à 500 vaccinations par jour

Lorsque le centre de vaccination sera en vitesse de croisière, il pourra d'atteindre les 500 prises en charge par jour. La coordination

entre l'hôpital de Nîmes où arrivent le vaccin brut, le transport vers l'hôpital d'Alès, sa préparation par les pharmaciens du territoire puis son administration doivent suivre un processus particulièrement exigeant.

« C'est un défi logistique mais on part avec de l'avance car nous avons l'expérience des mois passés où tout a très bien roulé ici à la Prairie lorsque la maison médicale de santé avait été déplacée », a souligné Dominique Jakovenko, infirmier et président d'Ailba, l'association des infirmiers libéraux du bassin alésien, très impliquée depuis le début de l'épidémie – les tests PCR se poursuivent à Clavières.

## **60 infirmiers et infirmières mobilisés sur leur temps de repos**

À ce jour, près de 60 infirmiers et infirmières sont prêts à être mobilisés sur leurs temps de repos pour accueillir les patients, les vacciner et les accompagner. Techniquement, administrer le vaccin est très complexe et délicat car il est sensible aux chocs et doit être maintenu à basse température. Ne vous étonnez donc pas que la séance de piqûre se fasse avec beaucoup de délicatesse par les professionnels.

« Nous allons réussir notre mission sur le territoire », a soutenu Alain Devallez, directeur du centre de vaccination départemental, reconnaissant une forte mobilisation des professionnels de santé, une réactivité exemplaire de la collectivité tout en précisant que le centre de vaccination assure une sécurité médicale optimale pour les patients.

## **Le centre hospitalier Alès-Cévennes a lancé sa campagne de vaccination dans les Ehpad**

De son côté, l'hôpital d'Alès a lancé l'opération de vaccination des résidents et personnels des six Ehpad rattachés au centre hospitalier.

Premier sur la liste : Les 4 saisons, à Bagard. 60 vaccinations au total seront réalisées sur cette structure entre mercredi et vendredi. Deux autres Ehpad, Le Castellans à Rousson et le Cantou à Alès, démarreront également leur vaccination dans la semaine. Les autres sites bénéficieront de la vaccination dans la semaine du 18 au 20 janvier.

## **Inscription en ligne**

[sante.fr](https://sante.fr)

## **A lire aussi**